

1. Identification du produit et de la Société

Nom du produit : Aquatek Mastic P

Application : Etanchement de joints.

Fabricant : De Neef Construction Chemicals NV/SA, Industriepark 8,
2220 Heist-op-den-Berg, Belgique

Téléphone : + 32 15 24 93 60

Fax : + 32 15 24 80 72

2. Composition / Information sur les composants

composants dangereux	Numéro CAS	conc. (% w/w)	Classification de risques	Phrases-R
xylène, mélange d'isomères	1330-20-7	< 12,5	Xn	R10, R20/21 R38
Diphenylmethane 4,4' diisocyanate	101-68-8	0,1 – 1	Xn	R20 R36/37/38 R42/43
Thiodiéthylène bis (3-(3,5-di-tert butyl-4-hydroxyphenyl)propionate)	41464-35-9	0,1-2,5	N	R51/53

3. Identification des dangers

inflammable.

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation

4. Premiers secours

Conseil général : en cas de doute ou des symptômes durable, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Laver la peau à l' eau courante et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réemploi.
Si l' irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux abondamment à l' eau courante pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

Ingestion : Ne pas causer le vomissement. Rincer immédiatement la bouche.
Consulter un médecin.

Inhalation : porter la victime dans l' air frais et consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l' incendie

Moyens d' extinction : Dioxyde de carbone, poudres sèches, halon ou mousse.

Produits de combustion dangereux : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azote, vapeurs d' isocyanates et traces de cyanides peuvent se former.

Instructions pour combattre l' incendie : Dans un incendie soutenu, utiliser un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures individuelles : Pourvoir suffisant de ventilation pendant la travaille dans des espaces limités. Eviter contact avec les yeux et porter des vêtements appropriés.

Précautions pour la protection de l'environnement : Prévenir l' entrée dans le sol, les nappes aquifères, les cours d' eau et les égouts.

Procédé de nettoyage : Absorber avec des matériaux inertes et enlever pour destruction dans des fûts bien étiquetés. S' en débarrasser comme de déchets dangereux conformément aux réglementations locales et de l' état. Voir les considérations relatives à l'élimination dans point 13.
Produit salissant polymérise sous l' empire d' humidité.

7. Manipulation et stockage

Manipulation : Ne vaporiser jamais le produit. Jamais manger, boire ou fumer pendant le maniement.

Stockage : Stocker dans l' emballage original, sec et fermé.
Température de stockage 5 - 25 °C.

8. Contrôle de l' exposition / Protection individuelle

Protection de respiration : Prévoir une bonne ventilation.

Protection personnelle : Porter des vêtements à longues manches, des pantalons longs, des gants et des lunettes de sécurité.

Protection des yeux : porter des lunettes de sécurité.

Protection de peau : Porter une combinaison de coton ou coton / synthétique.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence :	pâte
odeur :	aromatique
point éclair	25 °C
auto-inflammabilité :	> 450 °C
densité :	± 1,2 kg/l
Solubilité dans l' eau :	insoluble

10. Stabilité et Réactivité

Stabilité : Stable dans des conditions de stockage normales. Eviter sources de chaleur et étincelles.

Matériaux incompatibles : Eau, amines et alcools.

Produits de décomposition dangereux : Aucun dans des conditions normales.

11. Informations toxicologiques

Pas d'informtion disponible du produit même.

	Xylènes	Diphénylmethane 4,4' diisocyanate	Thiodiethylene bis (3-(3,5-di-tert butyl-4- hydroxyphenyl)propionate)
LD50 oral rat	> 4300 mg/kg	9200 mg/kg	> 2000 mg/kg
LD50 dermal rabbit	> 2000 mg/kg	> 10000 mg/kg	> 3000 mg/kg

Le produit peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
Inhalation permanente peut causer état de narcose, mal à la tête.

12. Informations écologiques

Il n' y a pas d' information disponible.

13. Considérations relatives à l' élimination

La procédure recommandée pour éliminer les déchets est le brûlement dans des conditions soigneusement contrôlées. Brûler dans un incinérateur adéquat ou ensevelir dans une décharge agréée en accord avec les réglementations applicables. Eviter la contamination du sol et de l' eau de surface. La législation locale concernant l' élimination des déchets sera consultée. Les containers doivent être en accord avec les législations locales.

14. Informations relatives au transport

Matière non reprise comme dangereux pour le transport.

15. Informations réglementaires

<u>Classification</u>	Xn	nocif
<u>Phrases-R</u>	R10	inflammable
	R42	peut entraîner une sensibilisation par inhalation
<u>Phrases-S</u>	S23	ne pas respirer les vapeurs
	S45	en cas d'accident ou de malaise, consulter un Médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

Contient des isocyanates : voir l'information du producteur

16. Autres informations

Ne pas utiliser sans formation

Cette fiche est conforme au nouveau format ANSI et à la Directive Européenne 91/155/CEE.

Les renseignements fournis sont le résultat d'études et d'expérience. Ils sont donnés en bonne foi, mais ne peuvent, en aucun cas, être considérés comme une garantie de notre part, ni nous attribuer la responsabilité, même en cas de préjudice aux droits de tiers.